

Fax reçu de :  
2700 4000

de l'avocat postulant des consorts S à l'avocat plaidant de A S

page  
suivante

les conclusions des consorts S  
auraient été déposées au  
Tribunal le 22/01/03 pour une  
date de clôture fixée au 12/02/03

AFF : S - succession  
N/REP : PG/FL 3275  
CONCL 3

SCP  
Avocats  
41005 - BLOIS CEDEX  
tel.  
Fax

A Mesdames et Messieurs les Président et Juges  
Tribunal de Grande Instance de Blois  
R.G n° 01/01044  
audience de clôture du 4 février 2003  
audience de plaidoiries du 6 mars 2003

**CONCLUSIONS RECAPITULATIVES**

**POUR**

- Monsieur A S , de nationalité française, né à
- Monsieur S S , de nationalité française,
- Mademoiselle E S , de nationalité française,
- Madame I e S , de nationalité française,  
demeurant à Haguenau (Bas Rhin),
- Mademoiselle N S , de nationalité française,

**DEMANDEURS AU PRINCIPAL**

Ayant pour Avocat postulant la SCP  
Avocats au Barreau de Blois

et pour Avocat plaidant la SCP  
Avocats au Barreau de Paris -

**CONTRE :**

Monsieur A S de nationalité française,

**DEFENDEUR AU PRINCIPAL**

Ayant pour Avocat  
Avocat au Barreau de Blois

page  
suivante